



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations
Garantie d'emprunt à l'OGEC La Trinité,
Travaux Ecole Claude Marquet

DEL-2016-094

Numéro de la délibération : 2016/094

Nomenclature ACTES : Finances locales, divers

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 26/09/2016

Date de convocation du conseil : 20/09/2016

Date d'affichage de la convocation : 20/09/2016

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIriot, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Christophe BELLER par M. Michel GUILLEMOT, Mme Laurence KERSUZAN par Mme Madeleine JOUANDET, M. Jacques PÉran par M. Yann LORCY

Garantie d'emprunt à l'OGEC La Trinité, Travaux École Claude Marquet

Rapport de Yann LORCY

Vu la demande formulée par l'OGEC La Trinité et tendant à obtenir la garantie représentant 50% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 30 000 euros ;

Vu les articles L2252-1 et L2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

Article 1 : Le Conseil Municipal de Pontivy accorde sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt de 30 000 euros souscrit auprès du CMB et destiné au financement des travaux de changement des ouvertures à l'école Claude Marquet.

Article2 : Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

- ♣ montant : 30 000 euros
- ♣ durée : 10 ans
- ♣ périodicité : mensuelle
- ♣ taux : 1,05 %

Nous vous proposons :

- d'autoriser Madame la Maire à signer le contrat à intervenir.

La délibération est adoptée par 32 voix pour et 1 abstention.

Ont voté pour : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET

S'est abstenue : Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS

Fait à Pontivy, le 27 septembre 2016

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**